Réf. Farde e-Assemblées : 2620341

N° OJ : 8

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/11/2024

Objet : Asbl Les amis de l'Institut Bordet.- Subside : 1.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2024;

Considérant que l'asbl Les amis de l'Institut Bordet demande un subside de 4.000,00 EUR pour la participation à la soirée "101 Tables pour la Vie";

Considérant qu'un subside de 3.000,00 EUR était repris sur la liste des transferts 2024, et engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2024 (E.D. n° 24/37440 - décision n° 11 du Collège du 29/08/2024);

Considérant qu'il s'avère que la dépense totale s'élève à 4.000,00 EUR et qu'il y a donc lieu d'engager une dépense supplémentaire pour une montant de 1.000,00 EUR et d'augmenter l'engagement direct 24/37440;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside complémentaire de 1.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl Les amis de l'Institut Bordet.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2024.

Annexes :